



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Internet

Question écrite n° 70167

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les conclusions de l'évaluation des sites publics établie par le cabinet indépendant EVS Conseil sur près de 170 sites, dont les 40 « gouv.fr » correspondant aux ministères, qui ont été remises mercredi 5 décembre au ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation. En effet, selon ce rapport, le site du ministère des finances est jugé « extrêmement riche mais parfaitement illisible ». Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelle a été sa réaction à la lecture de ce constat.

Texte de la réponse

Le ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat a fait réaliser une étude pour l'agence EVS - conseil sur l'évolution des services publics en ligne. Cette étude concernait 162 sites Internet publics dont 40 sites de ministères ou d'administrations centrales. A l'issue de ce travail, les dix meilleurs sites ont été qualifiés de remarquables. Le portail Internet Minefi.gouv.fr a été désigné comme l'un de ces sites. Le rapport note à propos de ce portail une « démarche d'ensemble exemplaire et poussée », notamment à travers le bon ciblage des publics, l'accessibilité donnée dès la page d'accueil du portail à des informations régionales et locales, les listes de diffusion, la dimension services avec « des guides de démarche qui aident efficacement le public », les conditionnalités interactives (« messagerie qui identifie les interlocuteurs pertinents, une FAQ très bien nourrie et organisée, les forums ») et la fraîcheur des contenus. Cette étude relève trois points jugés moins positifs : la trop grande richesse de la page d'accueil, l'abus de termes techniques et d'acronymes et un parcours jugé difficile. Ces points ainsi que les remarques faites par les internautes ont d'ores et déjà été pris en compte afin d'améliorer le portail dès les prochaines semaines. En revanche, ni le rapport d'EVS - conseil ni le dossier de presse réalisé pour la manifestation du 5 décembre ne constatent que le portail dès les prochaines semaines. Cette mention n'apparaît que dans un article d'un quotidien. Ce jugement est d'autant plus surprenant que ce portail a déjà été, par deux fois, lauréat des « clics d'or », a obtenu le grand prix « Stratégies du multimedia » et a été distingué par l'université de Maastricht pour ses services interactifs.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70167

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 décembre 2001, page 7000

Réponse publiée le : 18 février 2002, page 922